

Voyage initiatique en Inde (Tamil Nadu + Kérala) sur le thème : «Cultiver l'art de la Joie» Bulletin d'inscription 2021

A renvoyer par la poste à l'asbl "Ressourcements" Welriekendedreef 45 - B-3090 Overijse

Nom..... Prénom..... Date de naissance..... Sexe.....
Adresse..... N° Bte.....
Code Postal..... Localité
Tél. Fax. GSM.....
E-mail Profession
N° de Passeport Date d'expiration
N° de Visa Date d'expiration

Je m'inscris au voyage initiatique «Cultiver l'art de la joie» 2021 en choisissant ma formule :

- N°1 : Partie I : 15 jours au Tamil Nadu, du 5/1 au 18/1 : 1 915€/personne
 N°2 : Partie II : 15 jours au Kérala, du 23 ou 24/1 au 6/2 : 1 915€/personne
 N°3 : Partie I + II : 30 jours du 5/1 ou 6/2 (hormis les jours laissés libres du 18/1 au 23/1) : 3 700 € /personne

Ce prix comprend :

- La TVA
- Un ou deux minibus comprenant tous les frais inhérents au voyage (taxes frontières, essence, taxes de stationnements,...) ainsi que le chauffeur et son logement. Les tuk-tuk de certaines visites
- Les trajets de taxis depuis et vers les aéroports uniquement dans les horaires de regroupement des voyageurs. Si vous choisissez d'autres dates et horaires de vols, vous organiserez et honorerez personnellement le coût de vos trajets.
- Les logements, repas et uniquement l'eau
- L'entrée aux Spectacles de Kathakali et de Kalaripayat. Les entrées et l'activité dans le Parc naturel de Periyar
- Le trek et balade avec un «guide nature» à Munnar, Kumily et Allepey
- Tous les ateliers animés par Joëlle Thirionet et Pascaline Dewitte.
- Un guide francophone de la société «Dessine-moi l'Inde»

Ce prix ne comprend pas :

- Les vols internationaux
- Les activités autres que celles mentionnées dans le descriptif
- Vos assurances obligatoires de : rapatriements, assistance à l'étranger et annulation
- Je parraine ... personne(s) qui s'inscrive(nt) au même voyage. Je reçois la réduction de €

A : paiement en 1 fois

- Je paie le montant total en une fois, soit €
 en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB), avec la mention obligatoire «Inde 2021»

B : paiement en 2 fois

- Je paie un acompte de 50% à l'inscription, à savoir €
 en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB), avec la mention obligatoire «Inde 2021 - acompte»
et je paierai le solde, à savoir €, au plus tard pour le 15/11/2020, avec la mention obligatoire «Inde 2021 - solde»
 en espèces, par virement au compte du Centre Ressourcements n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB)
- Je suis déjà en règle de cotisation pour l'asbl Ressourcements pour l'année 2020/2021 ou
 Je règle ma cotisation de 20€ à l'asbl Ressourcements pour l'année 2020/2021
 en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB)

Mention «Pour accord. Lu et approuvé»

Date

Signature

Conditions d'organisation du voyage

DOCUMENTS INDISPENSABLES

Chaque participant se munit de sa carte d'identité et d'un passeport valable au minimum, 6 mois après la date de retour, ainsi que d'un Visa et de ses cartes d'assurance-voyage.

L'ORGANISATEUR DE CE VOYAGE EST :

L'Agence «Dessine-moi l'Inde» et son Directeur, Christophe Depoorter

LES ANIMATRICES DE CE VOYAGE SONT :

Joëlle Thirionet pour les 30 jours du Voyage et Pascaline Dewitte pour les 15 premiers jours

MODIFICATIONS EVENTUELLES DU PROGRAMME DE VOYAGE EN INDE

Les organisatrices ne seront pas tenues responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement d'itinéraire prévu et/ou de programme dans le circuit, en particulier et sans que cela ne soit exhaustif, si ces modifications proviennent d'évènements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité d'un ou plusieurs voyageurs ou leur santé.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Chaque participant se conformera strictement aux conseils de sécurité donnés par le guide local, les organisatrices ou éventuellement les professionnels du monde médical ou des responsables locaux.
- Aucune accompagnatrice ne sera responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou d'une inaptitude aux conditions du voyage.
- Chaque participant souscrira personnellement aux assurances suivantes auprès de la compagnie de son choix : annulation, maladie et rapatriement. Chaque participant veillera à se munir de tous ses documents médicaux et des coordonnées de son médecin traitant.
- Chaque participant consultera son médecin traitant pour effectuer les vaccins qu'il jugera nécessaires ou non. Aucun vaccin n'est obligatoire en Inde. Chaque participant remettra un certificat d'aptitude à effectuer ce Voyage en Inde.

MODES DE TRANSPORT

- Les trajets internes sont prévus en minibus, taxis ou trains.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

- Chaque participant a pris connaissance des conditions de voyage et en accepte les modalités de participation.
- Il est pleinement conscient des risques inhérents à ce voyage
- Chaque participant s'engage à ne pas reporter la responsabilité de tout accident, incident de voyage et maladie sur les organisateurs et animatrices.
- Ce document tient lieu de décharge totale et complète de responsabilité, valable pour tout participant figurant sur ce document et pour les ayants droits et membres de leurs familles.
- Tout désistement doit être signalé à Joëlle Thirionet, au plus tôt.
- Le prix du voyage en Inde est calculé sur base de 6 participants minimum. En cas d'annulation d'un participant, les frais de voyage complets resteront donc dus par ce participant.
- Si des conditions climatiques exceptionnelles retardent la date de retour, les frais sur place seront à charge des participants.
- Si le taux de change varie de + de 10%, le prix du voyage sera adapté à la hausse ou à la baisse.

Conditions d'organisation du voyage (suite)

CONDITIONS D'ANNULATION DU VOYAGE

- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage jusqu'à 20 jours avant le départ annoncée si le nombre de 6 participants minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, tous les acomptes seront intégralement remboursés.

- Suite à la période de pandémie Covid 19 que nous venons de traverser, nous tenions à vous informer des dispositions suivantes :

. Le voyage est sujet à autorisation des vols et entrées sur le territoire par les gouvernements compétents.

En cas d'absence d'autorisation de vols ou d'entrée sur le sol indien pour le 15 novembre 2020, le voyage sera annulé et l'ensemble des acomptes remboursés intégralement.

Après cette date, le solde du voyage sera dû et la résiliation soumise aux règles reprises dans les conditions générales de Desine-moi l'Inde srl.

. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des règles de distanciation sociale qui seront prescrites par l'organisateur et/ou par les autorités indiennes.

. Le participant reconnaît que le programme pourrait être relativement perturbé par ces éventuelles mesures Covid 19 ou par les conséquences socio-économiques de la pandémie (arrêt d'activité, distance sur les plages, etc), partant il s'engage à faire preuve d'une plus grande compréhension et flexibilité. L'organisateur adaptera son programme en adéquation et s'engage à fournir une alternative qualitativement identique. Le participant reconnaît qu'une telle possibilité de modification du programme est nécessaire compte tenu de la période exceptionnelle et de son impact sur le tourisme.

- Le participant reconnaît que l'élément essentiel du voyage est constitué des sessions de développement personnel et de yoga dispensées par le Centre Ressourcement couplés à la découverte du Tamil Nadu ou du Kerala (au travers de diverses expériences). Les modifications apportées au programme touristique (hébergement, activités, etc.), avant ou après le départ, doivent être considérées comme mineures au sens de l'article 24 de la loi du 21 novembre 2017 sur les voyages à forfait.

- Le participant reconnaît que ces modifications mineures ne pourraient être considérées comme des « circonstances extraordinaires et inévitables » lui permettant de résilier le voyage.

- L'organisateur tiendra le participant informé de toute modification significative avant le départ (ex : modification du programme touristique de plus de 40 % dû aux mesures Covid 19, mise en place d'une quarantaine, ...). Le participant sera alors libre de résilier sans frais ou d'accepter les nouvelles conditions de voyage qui seront proposées par l'organisateur.

Mention à écrire «Pour accord, lu et approuvé»

Date

Signature